**BULLETIN MUNICIPAL**

**N° 8 - 2020**

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

**ELECTIONS MUNICIPALES**

Le premier tour des élections municipales à Belrupt a doté le conseil de tous ses membres, le 15 mars dernier. De ce fait, le conseil municipal s’est réuni le 26 mai et a procédé à l’élection du maire et des adjoints. Monsieur Bernard Gilson a été élu maire. Monsieur Claude Réale a été élu premier maire adjoint. Monsieur Benjamin Mauvais a été élu deuxième maire adjoint. Monsieur Stéphane Nieder a été élu troisième maire adjoint.

 **MERCI !**

… à Messieurs Denis, Jonathan et Sébastien Oberto – ainsi qu’à Messieurs Bastien Metillon et Patrick Gille qui ont coulé une dalle béton dans la sacristie de l’église, donnant un bon coup de main à notre agent technique, Constant Metillon. L’ancien plancher bois était « pourri » par l’humidité et devenait dangereux. En accord avec Monsieur le Curé, le sol est donc refait à neuf et assainit le bâtiment, préservant ainsi le patrimoine communal. Reste à réinstaller les armoires après avoir nettoyé les murs.

Merci aussi à la famille Louis qui a offert quatre grands pots à fleurs qui vont permettre à quatre familles de fleurir les espaces du village et ainsi améliorer notre qualité de vie à toutes et tous.

**INSCRIPTIONS A L’ECOLE MATERNELLE DE BELRUPT**

Depuis de très nombreuses années, les inscriptions à l’école du village se faisaient directement à l’école alors que la réglementation veut que ce soit à la mairie. Comme cela se fait, par exemple, à Haudainville, à Dieue, à Verdun, … En accord avec l’Inspection de l’Education Nationale, avec la Direction de l’école et avec la Communauté de Commune qui gère l’école de Belrupt, il vient d’être décidé de revenir à une pratique conforme aux textes. Ce qui fait que toutes les inscriptions à l’école de Belrupt se font désormais à la mairie de Belrupt – dès cette rentrée de septembre 2020. Concrètement, les familles qui avaient déjà fait l’inscription ce printemps pour la rentrée de septembre directement auprès de l’école, n’auront rien à faire. Les dossiers seront transmis directement de l’école à la mairie. Par contre, toutes les nouvelles inscriptions se prennent dès maintenant en mairie. Les documents à présenter sont exactement les mêmes : livret de famille, carnet de santé, autorisation d’inscription du second parent en cas de séparation.

**MASQUES**

La Commune a donc déjà distribué deux masques en tissu, lavables 20 fois, pour toutes les personnes qui l’ont demandé. Les enfants ont également reçu un masque adapté à leur âge (6 à 12 ans). Dorénavant, la Commune continuera à fournir des masques aux personnes qui se sont inscrites (ou qui s’inscrivent) – mais uniquement à la demande. L’idée est d’éviter le gaspillage en les distribuant sans être sûr qu’ils seront utilisés. Il suffit donc, dès maintenant, de solliciter la fourniture des masques en s’adressant à la mairie, par tout moyen utile (téléphone, site internet, mail, petit mot, passage en mairie, …). Pour les départs en vacances, il peut être utile de prévoir. Rappelons que la mairie peut également fournir des masques chirurgicaux (donc sanitaires) pour ceux qui doivent en utiliser (par exemple, pour une consultation à l’hôpital, pour un passage en unité de soin, etc).

**PROLIFERATION DE CHATS**

Actuellement, il y a à nouveau prolifération de chats dans un secteur du village. Il semble – selon les habitants concernés – que ce ne soient pas des chats « habituels », qui « traînent » à partir de la maison de leurs maîtres. La commune envisage donc à nouveau une opération de capture des chats « sauvages » pour les « réimplanter » ailleurs – comme cela a déjà été fait à quelques occasions. Nous faisons toujours attention à ne pas capturer de chats appartenant à des habitants.

 **Par prudence, nous vous invitons à mettre un collier à votre chat si vous le laissez divaguer hors de chez vous.**

Plusieurs habitants « râlent » d’ailleurs contre les propriétaires de chats qui les laissent en liberté – du fait des dommages et nuisances dont ils peuvent se rendre responsables, en rentrant même dans les maisons où leur comportement pose des soucis sanitaires.

**UNE MALADIE GRAVE : L’ECHINOCOCCOSE ALVEOLAIRE**

Nous en avons déjà parlé : l’échinococcose alvéolaire est une maladie rare mais qui peut être très grave. Elle est surtout présente dans l’Est de la France, et notamment en Lorraine (450 cas environ en 2017, pour l’Est de la France). Elle est causée par un parasite transmis par les renards et les rongeurs : leurs déjections peuvent souiller des végétaux sauvages ou cultivés, des herbes que l’on peut sucer, … La période d’incubation est longue, parfois elle dure quelques années. Le parasite attaque le foie et la maladie est très grave, parfois mortelle. Il convient de prendre des précautions : notamment bien se laver les mains au savon au retour du jardin – cuire les aliments ramassés quelques minutes à 70 degrés (car le parasite résiste à l’eau de javel et au vinaigre) – clôturer le jardin pour éviter la présence des renards – vermifuger les chiens de chasse et les animaux domestiques toutes les cinq semaines, …

**LOGEMENT LIBRE**

Un logement va se libérer courant juillet à Belrupt : c’est une maison de 3 chambres, rue des Courtans de Jeanne. Construction bioclimatique (chauffage à l’année d’environ 250 euros).

Pour toute info : 06 09 64 64 64.

**AU DETOUR DE VOS VACANCES…..**

**Si vos vacances ou vos déplacements vous amènent au PLAN DE LA TOUR, près du golfe de Saint Tropez, vous pourrez retrouver un peu de terre de Belrupt …** En effet, cette commune a eu l’idée d’inviter les villages où sont morts pour la France les enfants du Plan de la Tour, à envoyer un peu de la terre de ces villages pour la mélanger à la terre de "chez eux", en souvenir de toutes ces victimes de 14/18. 37 jeunes hommes du Plan de la Tour sont morts pendant la Grande Guerre, dont Ferdinand Giraud, tué à Belrupt – très certainement près de la batterie qui était installée au-dessus des casernes Chevert et où est également tombé le Commandant Bailly, là où la veuve du commandant a fait construire une petite chapelle, toujours en place. La commune a réalisé un petit mémorial baptisé « Terres mêlées, Terre de France ». Un peu de terre de Belrupt a ainsi été mêlée à celle de beaucoup d’autres villages du front – dont Morcourt dans la Somme avec qui nous partageons le souvenir de l’Ambulance 1/14 comme chacun s’en souvient depuis l’expo et le livre qui ont été réalisés par Bertrand de Lamberterie – expo qui est désormais présentée à la Citadelle Basse à Verdun. Avocourt, Les Eparges, Les Monthairons, Fleury devant Douaumont, Bar le Duc ont ainsi envoyé un peu de leur terre pour la mêler à la terre du Plan de la Tour qui avait vu naître ces jeunes hommes. Si vous passez au Plan de la Tour, vous pouvez y aller pour célébrer vous aussi cette démarche très symbolique et très mémorielle (Madame Michele Grinda – 06 60 42 75 51 – michele.grinda@gmail.com).